



HAUTE-RIVOIRE

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi dix décembre deux mil vingt-quatre, à 20h, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas MURE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Nicolas MURE, Christelle SEVE, Gilles CHAVEROT, Pascale GERIN, Alain MICHEL, Nathalie JACQUEMOT, David BERTHET Sylvain MOULIN, Mathieu RAZY, Anaïs VERNAY, Caroline PAYMAL, Florent VENET, Mélissa GOUBIER,

Étaient excusés : Sandrine FACON qui a donné pouvoir à Pascale GERIN, Pierre-Aymeric PONCHON qui a donné pouvoir à Mélissa GOUBIER.

Secrétaire de séance : Gilles CHAVEROT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

M. le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Demande de subvention auprès de l'Etat pour la construction d'un restaurant scolaire
- Recensement de la longueur de la voirie communale
- Convention relative à la mise en fourrière d'animaux
- Convention tripartite avec le SYDER et Orange pour l'enfouissement des réseaux de la zone artisanale des sapins
- Demande d'avis sur le projet de plan de mobilité des territoires lyonnais élaboré par le SYTRAL
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT :
Gilles CHAVEROT

Approbation du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Délibération n°2024-75 : Demande de subvention au titre de la DETR

La commune est éligible au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR). Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention pour l'opération suivante : Construction d'un restaurant scolaire.

Le coût des travaux s'élève à 748 000€ HT auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre et autres frais divers pour un montant total de l'opération évalué à 961 490.00€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE de solliciter un financement à hauteur de 40% du coût du projet, au titre de la DETR.
AUTORISE M. le Maire à solliciter cette subvention et à signer tout document afférent à cette demande.

2) Délibération n°2024-76 : Mise à jour du classement des voies

La circulaire n°426 du 31 juillet 1961 relative à la voirie communale recommande l'établissement par chaque commune d'un tableau des voies communales, soumis à l'approbation du Conseil municipal, afin d'avoir un inventaire précis.

La délibération du conseil municipal du 12 juin 2013 doit ainsi être mise à jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE le tableau de classement des voies ci-dessous.

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES

I – VOIES COMMUNALES DU CENTRE BOURG

N° voie	Nom de la voie	Longueur (en ml)	Désignation du lieu
VC A01	Rue du Pavé	380	De la place du Monument à parcelle C493 (accès parc de loisirs)
VC A02	Impasse de la Voie Romaine	115	De la rue du Pavé au fond du lotissement de l'impasse de la voie romaine
VC A03	Chemin des Amoureux	330	De la rue du Pavé à la route de Meys
VC A04	Rue Chante Prairie	110	De la Grande Rue à la rue du Pavé
VC A05	Rue des Balcons	60	De la Grande Rue à la rue du Pavé
VC A06	Chemin du Véricel	180	De la Route de Meys au hameau du Véricel
VC A07	Chemin des Sœurs	105	De la route de Meys à la route de Virigneux
VC A08	Impasse de la Grand-Croix	100	De la route de Virigneux aux habitations (D447)
VC A09	Chemin des Gouttes	345	De la rue de Rampôt à la parcelle D740
VC A10	Chemin de la Charmatière	690	De la rue de Rampôt au giratoire Grande Rue
VC A11	Impasse des Jardins du Parc	40	De la Grande Rue jusqu'à la parcelle C1392
VC A12	Rue des Chèvres	135	De la Grande Rue à la sortie de la place de la bascule
VC A13	Impasse des Glaïeuls	220	De la route de Virigneux aux derniers bâtiments (fond de la résidence OPAC)
VC A14	Rue de la Chapelle	345	De la Grande Rue jusqu'à la rue de Rampôt (traverse Place du Cinéma)
VC A15	Impasse des Lys	155	De la rue de la Chapelle aux derniers bâtiments (résidence OPAC)
VC A16	Rue de Rampôt	588	De la route de Virigneux au giratoire Grande Rue
VC A17	Passage de la Mairie	25	De la Grande Rue à la place du Monument
VC A18	Rue de l'Eglise	25	De la Grande Rue à la Place du Monument
VC A19	Passage de la Traboule	40	De la Grande Rue à la Rue Courbe
VC A20	Rue Courbe dite des Fesses Fanées	74	De la Grande Rue à la place du Monument
VC A21	Rue Froide	22	De la Grande Rue à la rue des Chèvres
VC A22	Rue des Grands Jardins	170	De la Grande Rue au chemin de la Marcière (traverse Place du Foirail)
VC A23	Rue du Gousson	260	De la place du Foirail à la route de Lyon
VC A24	Rue de l'Ecole	163	Du giratoire Grande Rue à la rue du Gousson
VC A25	Rue des Sapins	325	De la route de Feurs au chemin de la Charmatière
VC A26	Impasse des Ateliers	130	De la route de Feurs à rue des Sapins
VC A27	Impasse du Petit Verger	118	De la route de Feurs à la parcelle C 93
VC A28	Chemin des Prébendes	375	De la route de Feurs à chemin de la Bourrie (traverse place de la Bourrie)
VC A29	Chemin du Bel Horizon	460	Du chemin de la Garenne à chemin du Forez
VC A30	Chemin de la Bourrie	208	De la route de Feurs à intersection chemin de la Pinède
VC A31	Chemin de la Garenne	253	Du chemin des prébendes à la propriété C1853 (dernière habitation)
VC A32	Chemin de la Diligence	70	Du chemin de la Garenne à chemin de la Bourrie
VC A33	Chemin de la Pinède	290	De l'intersection chemin de la Bourrie à passage de la Pinède (fond du lotissement)
VC A34	Impasse des Teinturiers	115	De la route de Lyon à parcelle C1030
VC A35	Impasse du Chalandon	30	De la route de Virigneux à propriété parcelle C

			956
VC A36	Passage des Potagers	105	De la rue de Rampôt à la parcelle C 929
VC A37	Passage de la Pinède	30	Du chemin de la Garenne à chemin de la Pinède
VC A38	Impasse du Puits	15	De la Grande Rue à la parcelle C 302
VC A39	Impasse Fermée	20	De la rue des Chèvres à la parcelle C 314
VC A40	Impasse des Lilas	30	De la rue du Pavé à parcelle C 191
VC A41	Impasse du Gousson	60	De la rue du Gousson au fond de la parcelle C1886 (résidence OPAC)
VC A42	Allée du Pré Fleuri	245	De la route de Meys à la route de Virigneux
VC A43	Impasse des Amoureux	96	Du chemin des amoureux à la parcelle C1916
VC A44	Impasse Bellevue	146	Du chemin du Bouchat à la parcelle C1783
VC A45	Passage des Randonneurs	80	De la route de Virigneux à la rue de Rampôt
VC A46	Impasse du Clos du Relais	170	Du chemin de la Bourrie au chemin des Prébendes
TOTAL VCA		8 048 mètres	

2 – VOIES COMMUNALES HORS CENTRE BOURG

N° voie	Nom de la voie	Longueur (en ml)	Désignation du lieu
VC01	Chemin des Feuillus	79	De la route de Virigneux à la parcelle D166 (dernière habitation)
VC02	Impasse des Bessoles	112	Du chemin des Fouillouses à parcelle D567
VC03	Chemin de la Protière	1354	De la route de Virigneux à parcelle D562 (dernière habitation)
VC04	Chemin des Fouillouses	772	De la route de Virigneux à la parcelle D804 (dernière habitation)
VC05	Chemin de la Fayardée	715	De la route de Virigneux à la parcelle D127
VC06	Chemin de la Ronce	679	De la route de Virigneux au chemin des Urieux
VC07	Chemin des Urieux	2510	De la route de Virigneux à la limite commune Meys à la rivière Thoranche
VC08	Chemin de Margarat	420	Du chemin des Urieux à la parcelle C104 (dernière habitation)
VC09	Chemin des Ignys	1492	De la route de Virigneux à parcelle C697
VC10	Chemin du Triangle	240	Du chemin des Ignys à chemin du Bouchat
VC11	Chemin du Bouchat	1158	De la route de Virigneux à C1425
VC12	Impasse de Marangoutte	305	De la route de Meys à la parcelle C613
VC13	Chemin du Bravarel	668	De la route du Combron à la parcelle C951 (dernière habitation)
VC14	Chemin des Mayères	2597	De la route du Combron à route des Halles
VC15	Chemin du Bancel	308	De la route du Combron à parcelle B542 (dernière habitation)
VC16	Chemin de la Bonnetière	2120	Du ruisseau Combron (limite Meys) à limite Les Halles parcelle B439
VC17	Chemin de Beaupré	1211	De la RD389 à parcelle B868 (dernière habitation)
VC18	Chemin de Brulevent	1756	Du chemin de la Bonnetière à RD389 limite Souzy
VC19	Chemin du Boulot	890	Du croisement chemin des Caillets et chemin de la Marcière au chemin des Mayères
VC20	Chemin de Gazanchon	320	De la rivière Combron à la parcelle B1093
VC21	Chemin des Pierres Blanches	678	Du chemin des Mayères à la parcelle B95
VC22	Chemin des Caillets	1230	Du chemin des Mayères (Croix Mayon) au chemin de la Marcière
VC23	Chemin de la Valette	1000	De la route des Halles à intersection chemin des Caillets
VC24	Chemin du Bois	975	Du chemin de la Bonnetière à la parcelle B417 (dernière

			habitation)
VC25	Chemin de Bois Rochoud	1035	De la route des Halles à parcelle A1028 (dernière habitation)
VC26	Chemin de la Hauteur	560	Du chemin de Bois Rochoud à intersection parcelle A618 et accès parcelle A602 (dernière habitation)
VC27	Chemin du Chirat	885	De la route de St Laurent aux parcelles A939, A 493 et A1027
VC28	Chemin des Tilleuls	464	De la route de St Laurent à la parcelle A769
VC29	Chemin de la Valletière	395	De la route de St Laurent à parcelle A1035 (dernière habitation)
VC30	Chemin du Pêcher	827	De la route de St Laurent à route de St Clément
VC31	Chemin de la Rochetière	206	Du chemin de Pins Fournan à parcelle A 253 (dernière habitation)
VC32	Impasse de Hauteville	300	De la route de St Clément à parcelle A758 (dernière habitation)
VC33	Impasse des Creuses	685	De la route de St Clément à parcelle A164
VC34	Chemin de Pins Fournan	1675	Du chemin de Bouchala à limite Saint Clément parcelle A261
VC35	Chemin de la Terrasse	573	Du chemin de Pins Fournan à chemin de Pins Fournan
VC36	Chemin de Bouchala	1465	De l'intersection route de Clermont et route de Feurs à limite Loire St Martin Lestra Rivière Le Lyonnais
VC37	Chemin du Forez	377	Du chemin des Prébendes à ex RD489
VC38	Chemin du Cimetière	143	De la rue des Sapins au cimetière
VC39	Chemin de la Marcière	920	De la rue des Grands Jardins au croisement chemin du Boulot et chemin des Caillets
VC40	Chemin de la Pierre St Gorgolu	430	De la Route de Meys à parcelle B866
VC41	Chemin du Moulin du Bancel	169	De la Route de Meys à parcelle BI 105
VC42	Impasse du Kaolin	160	De la Route de St Laurent à la parcelle A185
VC43	Chemin des Charmates	520	Du chemin de la Charmatière à la parcelle D347 (dernière habitation)
VC44	Chemin de Pinéran	218	Du chemin de Pins Fournan à la parcelle A 892
VC45	Chemin de la Fournière	147	De la route de St Laurent à la parcelle A897
VC46	Chemin de l' Ecart	85	De la RD 81 E (hors commune) à parcelle A670 (dernière habitation)
VC47	Chemin de Val d'Enfer	303	De la route de St Laurent à la parcelle A 991
VC48	Chemin du Petit Val	73	De la route de St Laurent à la parcelle A1011
VC49	Chemin des Lagunes	445	De la route de Feurs à portail de la Lagune
VC50	Chemin du Moulin des Urieux	254	Du chemin des Urieux à la parcelle C777
VC51	Chemin du Sabotier	305	Du chemin des Urieux à la parcelle C780
VC52	Chemin du Plateau	126	Du chemin des Urieux à la parcelle C 1151
VC53	Chemin des Chênes	68	Du chemin des Ignys à la parcelle C 430
VC54	Impasse des Dahlias	15	Du chemin des Ignys à la parcelle CI 164
VC55	Chemin de la Thoranche	377	De la route de St Laurent à la parcelle A 951
VC56	Impasse du Bonhomme	271	De la route de Clermont aux parcelles A784 et A765
VC57	Chemin du Bief	278	De la route des Halles à chemin de la Hauteur, à parcelle B40 et à parcelle A568
VC58	Chemin du Charron	213	Du chemin de la Protière à la parcelle D 632
VC59	Chemin du Luminaire	150	Du chemin de la Protière à la parcelle D 643
VC60	Chemin des Crues	159	Du chemin de la Valette à habitation parcelle B286
VC61	Impasse des Caillets	135	Du chemin des Caillets à parcelle B840
VC62	Impasse du Levant	140	Du chemin de Bois Rochoud à parcelle A883 (dernière habitation)
VC63	Chemin du Thoron	301	Du chemin de Bois Rochoud à parcelle A534 (dernière habitation)

VC64	Impasse des Charmilles	241	Du chemin des Charmates à parcelle D310 (dernière habitation)
VC65	Chemin du Trouillou	220	Du chemin de la Bonnetière à parcelle B842
VC66	Chemin des Carrières	106	Du chemin de Brulevent à parcelle B671
VC67	Impasse du Belvédère	131	Du chemin du Bravarel à parcelle B1159
VC68	Impasse du Bouchat	245	Du chemin du Bouchat à parcelle C993 (dernière habitation)
VC69	Impasse du Boulot	70	Du chemin du Boulot à parcelle B214 (dernière habitation)
VC70	Chemin de l'Hercule	115	Du chemin des Mayères à parcelle B148 (dernière habitation)
VC71	Impasse des Tilleuls	75	Du chemin des Tilleuls à parcelle A842
VC72	Chemin des Fayards	256	De la route de Virigneux à la parcelle D136
VC73	Chemin du Cléménçon	239	Du chemin des Tilleuls à ruisseau Thoranche (limite Saint Clément)
VC 74	Chemin des Prairies	385	Du chemin de Brulevent à chemin de Beaupré
TOTAL VC		41 524 mètres	

3 – VOIES D'ACCES AUX PARKINGS ET AIRES DE STATIONNEMENT

Dénomination	Surface (ml)
Place du Monument	75
Parking du Complexe	273
Parking des Ecoles	53
Parking du Parc aux Biches	38
Place du Gousson	148
Parking du Cinéma	17
TOTAL	621 mètres linéaires

4- AIRES, JARDINS PUBLICS OU PLACES DU MILIEU AGGLOMÉRÉ

N° place	Dénomination	Surface (m ²)
P01	Place du Monument	1070
P02	Place du Presbytère	400
P03	Place du Foirail	1360
P04	Place de la Traboule	275
P05	Place de la Bascule	505
P06	Place du Cinéma	1072
P07	Place de la Bourrie	460
P08	Aire de la Chapelle	658
P09	Parking de la Chapelle	486
P10	Parking de l'Étang	1184
P11	Parking du Complexe	2370
P12	Place du Complexe	375
P13	Parking de la Voie Romaine	336
P14	Parking des Jardins du Parc	136
P15	Parking des Ecoles	600
P16	Parking des Glaïeuls	80
P17	Place de l'Eglise et de la mairie	375
P18	Parking du Parc aux Biches	400
P19	Place du Gousson	2600
P20	Parking du cimetière	400
P21	Parking du petit musée	40
P22	Aire de la Brosse	668
P23	Jardin Public du Parc aux biches	5200

P24	Parking de Rampôt	280
P25	Parking des Cars	1940
P26	Aire du Lavoir	1890
TOTAL		25 160 m²

5 - VOIES DÉPARTEMENTALES

Les voies départementales relèvent de la gestion du conseil départemental mais une dénomination leur est attribuée par le conseil municipal pour une identification cartographique.

Désignation des voies	Désignation du lieu
RD 81 Grande Rue	De l'intersection route de Virigneux et route de Meys à la route de Lyon (carrefour giratoire)
RD81 Route de Lyon	Du carrefour giratoire à intersection route de St Laurent / route de Clermont/ route des Halles (le Poteau)
RD81 Route de Virigneux	De la Grande Rue, sortie Sud-Ouest de l'agglomération à direction Virigneux fin parcelle D212 (limite département)
RD81 Route de Feurs	De l'intersection de la route de Lyon à intersection route de Clermont
RD81 Route de St Laurent	De l'intersection route de Lyon / route des Halles / route de Clermont à direction St Laurent de Chamousset (fin de la parcelle A702 limite commune)
RD71 Route de Meys	De la Grande Rue, sortie Sud Est de l'agglomération à direction Meys fin parcelle C667 (limite commune)
RD489 Route de Clermont	De l'intersection route de Lyon / route de St Laurent / route des Halles à direction St Martin Lestra (Rivière Pont Lyonnais, limite département)
RD489 Route des Halles	De l'intersection route de Lyon / route de St Laurent/ route de Clermont à direction Les Halles (fin de la parcelle B64 limite commune)
RD637 Route du Combron	De l'intersection route de Meys à direction RD 1089 (fin de la parcelle B516 limite commune)
RD641 Route de St Clément	De la route de Clermont à direction St Clément Les Places (fin de la parcelle A920 limite commune)

6 - CHEMINS RURAUX

Tous les chemins ruraux qui ont un caractère d'itinéraire sont reconnus "itinéraires de randonnée" pour les besoins des particuliers, des associations ou des organismes et des collectivités territoriales.

Les chemins ruraux portés au cadastre donnant accès à des parcelles, ne doivent supporter ni barrière ni entrave quelconque, sinon la commune sera contrainte de les rendre de nouveau accessibles, aux frais des propriétaires fonciers.

N° voie	Nom de la Voie	Longueur en ml	Désignation lieu
CR01	Chemin rural de Saint Martin	670	Du chemin de la Charmatière à Saint Martin Lestra limite de la Loire
CR02	Chemin rural du Pont de Pierre	300	De la rivière du Lyonnais à parcelle D359
CR03	Chemin rural de la Garenne	730	De chemin de la Garenne à la route de Clermont
CR04	Chemin rural des Vernes	850	De la route de Clermont à chemin de Bouchala
CR05	Chemin rural du Moulin Goubier	320	Du chemin de Pinéran à chemin de Bouchala
CR06	Chemin rural du Nord	160	Du chemin de Pins Fournan à parcelle A 84
CR07	Chemin rural de l'Emetteur	240	De la route de St Clément à parcelle A172
CR08	Chemin rural des Différends	689	De la route de St Clément à limite St Clément Les Places - chemin de Pins Fournan
CR09	Chemin rural de la Fournière	142	Du chemin de la Fournière à limite Saint Clément Les places
CR10	Chemin rural dit Chemin Oublié	213	De la Route de St Laurent à parcelle A406

CR11	Chemin rural des Cerfs	748	De la route de St Laurent à la route de St Clément
CR12	Chemin rural de l'Ecart	446	Du chemin de l'Ecart à chemin du Chirat
CR13	Chemin rural des Limites	364	Du chemin de bois Rochoud à limite commune des Halles
CR14	Chemin rural de La Fourche Du Diable	681	Du chemin de bois Rochoud à chemin rural de l'enfer et à parcelle A509
CR15	Chemin rural du Ruisseau Thoron	1365	De la route de St Laurent (Pont de Thoranche) à parcelle A 673
CR16	Chemin rural de l'Enfer	441	Du chemin du Val d'Enfer à chemin du Thoron
CR17	Chemin rural du Purgatoire	816	Du chemin rural du Ruisseau Thoron à chemin rural des Envers
CR18	Chemin rural des Envers	644	De la route de St Laurent à parcelle bois A612
CR19	Chemin rural de la Thoranche	265	Du chemin de la Thoranche à route des Halles
CR20	Chemin rural des Rapaces	666	Du chemin des Pierres Blanches à limite des Halles Ruisseau Combron
CR21	Chemin rural du Délaissé	232	Du chemin des Pierres Blanches à parcelle A 123
CR22	Chemin rural de la Belle du Bois	838	Du chemin de Gazanchon à chemin du Bois
CR23	Chemin rural du Lavoir	826	Du chemin de la Bonnetière à la limite des Halles ruisseau Le Combron
CR24	Chemin rural du Bois de Duerne	1585	Du chemin du Bancel à chemin de la Bonnetière
CR25	Chemin rural de la Menue	1195	Du chemin de Brulevent à limite Souzy fin de parcelle B633 et limite Les Halles fin de parcelle B445
CR26	Chemin rural de l'Ancienne Vigne	357	Du chemin de la Bonnetière à parcelle B 614
CR27	Chemin rural du Dessus	408	Du chemin de la Bonnetière à parcelle B868
CR29	Chemin rural du Trouillou	996	Du chemin du Trouillou à chemin des Carrières
CR30	Chemin rural du Gourmet	178	Du chemin de Beaupré au ruisseau Combron limite de Meys
CR31	Chemin rural du Combron	1815	Du chemin des Mayères à parcelle B763 et du chemin neuf à chemin de la Bonnetière et limite de Meys ruisseau Combron parcelle B638
CR32	Chemin rural des Ferrières	271	Du chemin de la Bonnetière à parcelle B 767
CR33	Chemin rural du Chemin Neuf	479	De la route du Combron à chemin rural du Combron
CR34	Chemin rural du Belvédère	563	De l'impasse du Belvédère à limite de Meys fin parcelle B518
CR35	Chemin rural du Peton	236	Du chemin du Bravarel à limite de Meys fin parcelle C639
CR36	Chemin rural du Maquis	398	Du chemin du Bravarel à la rivière Thoranche (traverse Route de Meys)
CR37	Chemin rural de l'Hercule	623	Du chemin de l'Hercule à parcelle B 391
CR38	Chemin rural du Col du Bief	620	Du chemin de la Valette au chemin des Caillets et au chemin du Bief (parcelle B40)
CR39	Chemin rural des Crues	402	Du chemin de la Marcière à chemin des Crues parcelle B286
CR40	Chemin rural du Violet	485	Du chemin du Boulot à parcelle B909
CR41	Chemin rural de Godde Boulôt	533	Du chemin du Bois à chemin des Mayères
CR42	Chemin rural de la Pierre St Gorgolu	464	Du chemin de la Pierre St Gorgolu à parcelle B324
CR43	Chemin rural de Salvaterre	674	Du chemin de la Marcière à l' impasse du Boulot parcelle B214
CR44	Chemin rural du Moulin	769	Du chemin de la Pierre de St Gorgolu à Chemin des Mayères
CR45	Chemin rural de la Lisière	130	Du Chemin du Bouchat à parcelle C 1850
CR46	Chemin rural des Vents	87	Du chemin du Triangle à parcelle C834 (traverse

			chemin du Bouchat)
CR47	Chemin rural du Plateau des Ignys	254	Du chemin des Ignys à parcelle C534
CR48	Chemin rural de Lusigny	282	Du chemin des Ignys à parcelle C546
CR49	Chemin rural des Osiers	215	Du chemin du Bouchat à chemin des Ignys et parcelle C576
CR50	Chemin rural du Grand Michaud	269	Du chemin des Ignys à parcelle C693 Grand Michaud
CR51	Chemin rural du Pentu	120	Du chemin du Plateau à parcelle C705
CR52	Chemin rural du Bois de la Ronce	784	Du chemin des Urieux à parcelle C1945
CR53	Chemin rural des Bauges	133	Du chemin des Urieux à parcelle C783
CR54	Chemin rural du Tableau des Urieux	422	Du chemin du Moulin des Urieux à chemin du Sabotier et parcelle C 743
CR55	Chemin rural du Gué	216	Du chemin de Margarat à rivière Thoranche (limite de Meys)
CR56	Chemin rural des Charmates	95	Du chemin des Charmates à parcelle D352
CR57	Chemin rural du Couzou	1166	Du chemin de la Fayardée à chemin de Margarat
CR58	Chemin rural des Fayards	639	De la route de Virigneux à ruisseau Thoranche (limite de Meys)
CR59	Chemin rural de Salas	1030	De la route de Virigneux à rivière Pont Lyonnais (limite Loire) et jusqu'au chemin des Fouillouses
CR60	Chemin rural des Saules	280	De la route de Virigneux à chemin rural des Feuillus
CR61	Chemin rural du Luminaire	561	Du chemin des Fouillouses à chemin du Luminaire
CR62	Chemin rural de l'Etang	530	Du chemin rural de la Péchure à l'étang parcelle D 451
CR63	Chemin rural de la Péchure	880	Du chemin des Gouttes à chemin de la Protière
CR64	Chemin rural du Couchant	230	Du chemin de la Charmatièrre à l'impasse des Charmilles
CR65	Chemin rural des Charmilles	330	De l'impasse des Charmilles à parcelle D 336
CR66	Chemin rural du Titôt	403	Du chemin de la Bourrie (intersection) à Route de Lyon
CR67	Chemin rural des Lierres	197	De la Route de St Laurent à fond de la parcelle A331
CR68	Chemin rural de la Loge	310	Du chemin du Bouchat à parcelle C618
CR69	Chemin rural des Noisetiers	421	Du chemin de la Garenne à ex RD 489 (Route de Clermont)
CR70	Chemin rural du Thoranchon	197	Du chemin du Chirat à parcelle A 450
CR71	Chemin rural de la Traversière	1387	Du chemin de la Valletière à St Clément et à route de St Clément et chemin de la Rochetière
CR72	Chemin rural de la Rivière	160	Du chemin de Bouchala à rivière du Pont Lyonnais (limite Bouchala)
CR73	Chemin rural du Fond Gubert	164	Du chemin des Caillets à parcelle B256
CR74	Chemin rural des Cailles	98	Du chemin de la Vallette à parcelle B300
CR76	Chemin rural des Carrières	950	Du chemin de Brulevent à fin de parcelle B1126 (limite Souzy) et parcelle B923
CR77	Chemin rural du Remblai	380	Du chemin de la Bourrie (intersection) à route de Lyon et à parcelle C23
CR78	Chemin rural de la Déviation	310	De la route de St Laurent à la route de St Laurent
CR79	Chemin rural du Bassin	95	Du chemin des Lagunes à parcelle D362
CR80	Chemin rural du Dessous	335	Du chemin de Beaupré à chemin du Trouillou
CR81	Chemin rural du Pavé	221	De la rue du Pavé au chemin de la Pierre St Gorgolu
CR83	Chemin rural des Feuillus	690	Du chemin des Feuillus à rivière du Pont Lyonnais (limite st Martin Lestra)
CR84	Chemin rural de la	55	Du chemin de la Protière à rivière du Pont Lyonnais

	Protière		(limite St Martin Lestra)
CR85	Chemin rural du Pêcher	29	Du chemin du Pêcher à parcelle A292
TOTAL		40 052 mètres	

3) Délibération n°2024-77 : Mise à jour de la longueur voirie communale

La longueur de la voirie communale intervient dans le calcul des dotations de l'Etat attribuées aux communes.

Lors de la séance du 11 décembre 2019, le Conseil Municipal a arrêté la longueur de voirie communale à 47 734 mètres. Cette valeur a prévalu jusqu'à lors.

Suite à la mise à jour de l'inventaire des voies, il convient de porter la longueur de la voirie communale à 50 193 mètres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité, APPROUVE la nouvelle longueur de voirie communale, d'un total de 50 193 mètres, synthétisée comme suit :

- ❖ Voies communales du centre-bourg : 8 048 mètres
- ❖ Voies communales hors centre-bourg : 41 524 mètres
- ❖ Voies d'accès aux places et aires de stationnement : 621 mètres linéaires.

4) Délibération n°2024-78 : Convention fourrière animaux errants

Conformément aux articles L.211-22 et 24 du code rural et de la pêche maritime, le maire doit prendre toute disposition pour empêcher la divagation des chiens et chats.

Ainsi, les chiens et chats errants saisis sur le territoire de la commune doivent être conduits en fourrière.

La convention actuelle avec le Domaine des Mûriers situé à Saint-Etienne-le-Molard se termine définitivement le 31 décembre prochain.

Il est proposé de conclure une nouvelle convention avec la SPA de Lyon et du Sud-Est, située à Brignais, pour la prise en charge de ces animaux, pour un coût annuel de 0.60€ par habitant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité, APPROUVE le projet de convention de fourrière pour animaux avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention et tout document afférant.

5) Délibération n°2024-79 : Convention relative à l'enfouissement des réseaux de télécommunication d'Orange – ZA les Sapins

Un enfouissement des réseaux aériens de communication d'Orange sur la zone d'activités des Sapins, est prévu, en lien avec le SYDER.

Une convention tripartite entre le SYDER, Orange et la commune doit être établie afin de définir les conditions d'exécution de ces travaux. Le reste à charge prévisionnel pour la commune est fixé à 329.63€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité, APPROUVE la convention tripartite relative à l'enfouissement de réseaux aériens d'Orange sur la zone d'activités des Sapins. AUTORISE M. le Maire à signer la convention tripartite. PREND NOTE que le reste à charge pour la commune s'élève à 329.63€.

5) Demande d'avis sur le projet de plan de mobilité des territoires lyonnais élaboré par le SYTRAL

Le conseil d'administration du SYTRAL a approuvé le 21 novembre dernier, le projet de plan de mobilité des territoires lyonnais.

Les élus prennent connaissance du projet mais aucune délibération n'est prise.

QUESTIONS DIVERSES

Point urbanisme : Informations des déclarations préalables et permis de construire déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

M. le Maire :

- Informe que 2 fleuves Rhône Habitat (ex-OPAC) va lancer au mois de janvier, le marché public de travaux pour la réalisation de logements sociaux au sein du bâtiment situé sur la place du Monument. Les travaux devraient débuter en septembre pour une durée d'un an.
- Indique le lancement de la démarche performancielle en lien avec le SYDER, qui consiste à remplacer 259 luminaires, pour permettre une économie d'environ 58% par rapport à la consommation énergétique actuelle. Le reste à charge pour la commune s'élève à environ 124 000€.
- Fait un point sur le personnel communal et la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2025.
- Donne lecture du courrier de la classe en 0, demandant l'autorisation d'installer un coin snacking/buvette pour la fête des classes. Les élus sont plutôt favorables mais les modalités restent à définir. L'information sera donnée aux présidents des autres classes afin de pérenniser cet « espace convivial » les années suivantes.

C. PAYMAL :

- Fait un retour très positif sur la visite du centre de tri des déchets de Firminy, dimensionné pour recevoir jusqu'à 45 000 tonnes de déchets issus des poubelles jaunes. Le coût des travaux pour étendre et moderniser le centre de tri a avoisiné les 32 millions d'euros. Entre 20 et 25% d'erreurs de tri sont actuellement constatées. Il est important de rappeler que « le déchet devient une ressource quand il est trié ».
- Fait part de ses échanges avec des élus de Montrottier et St Symphorien sur Coise sur la mise en place du compostage collectif : les sites de compostage sont gérés par des bénévoles et les agents des services techniques sont chargés d'emmener les déchets compostés sur un autre site, plus excentré, pour limiter les odeurs et autres nuisances.

M. GOUBIER :

- Indique que les travaux de construction de la micro-crèche et de la salle associative se réalisent dans les délais prévus.

F. VENET :

- ❖ Indique que le devis pour l'installation d'un nouveau panneau de scores au complexe sportif doit être analysé pour prévoir cette dépense au prochain budget.

C. SEVE :

- Revient sur le guichet inter partenarial avec la CAF, PMI, CCMDL et le relais petite enfance relatif à l'installation de la future micro crèche.

G. CHAVEROT :

- Indique que la SPL Escapad qui gère le centre aquatique et l'espace de loisirs annexe de St Laurent de Chamousset est à la recherche de personnel.
- Fait part de l'organisation d'une réunion avec le SMAELT, la CCMDL et le maire de Meys au sujet du pont du Moulin des Urieux.

A. MICHEL :

- ✦ Revient sur les travaux de voirie réalisés par Eiffage, en lien avec la CCMDL : le suivi de chantier n'a pas été optimal et le balisage des routes a été léger. Le montant des travaux s'élève à environ 91 000€ soit un reste à charge d'environ 30 000€ pour la commune, après déduction de l'enveloppe accordée par la CCMDL.
- ✦ Fait part de l'augmentation du prix de l'eau selon l'inflation et de la mise en place d'une nouvelle taxe dès le 1^{er} janvier 2025, suite à une réunion du SIEMLY.
- ✦ Indique qu'un premier estimatif des travaux de création d'un cheminement piéton pour rejoindre le parc aux biches s'élève à 22 000€, hors fourniture de grillage.

P. GERIN :

- Indique que la distribution des sacs poubelles aura lieu les 11 et 18 janvier de 9h à 12h au local technique.
- Fait part d'un devis de l'entreprise AB sellerie pour améliorer l'acoustique du local associatif pour un coût d'environ 4000€.
- Fait une présentation du site internet, qui sera visible du grand public dès le 1^{er} janvier prochain.

Les prochains conseils municipaux auront lieu le jeudi 23 janvier, mardi 18 février, lundi 24 mars et jeudi 24 avril.

La séance est levée à 22h40.

Signature du Maire :

Signature du secrétaire de séance :